

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 11

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

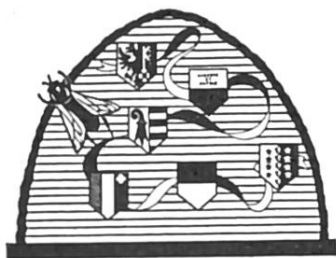
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Constant Jordan. Mézières

Une fois encore notre petite section du Jorat est en deuil. Pour la deuxième fois cette année, la mort a fauché un de nos chers et fidèles vétérans.

Dieu a rappelé à Lui, dans la nuit du 11 au 12 juin; notre collègue M. Constant Jordan, de Mézières. Notre ami s'en va sans souffrances, ravi par une embolie, à l'âge de 85 ans. Sa longue vie fut toute empreinte de dévouement et de sacrifices. Il a sut mettre au profit de son prochain sa belle intelligence et un bel exemple de fraternité. Il fut de longues années le syndic de sa commune et occupa, parallèlement à cette fonction, bien d'autres places au service de la communauté.

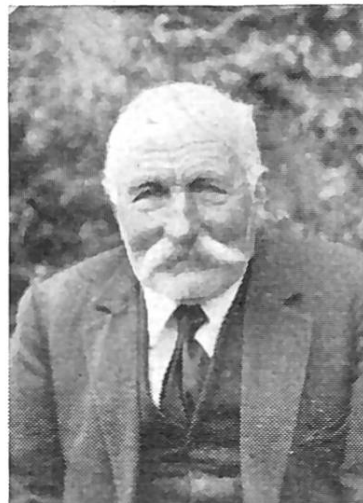
M. Constant Jordan était un apiculteur avisé et il s'occupa de ses abeilles jusqu'à sa dernière heure. Son rucher fut toujours florissant et resta pour lui un oasis où il puisait la douceur de sa vie, où il oubliait le poids des ans qui pesait lourdement sur lui.

Au sein de la section du Jorat, il resta un membre simple mais sûr, fidèle à toute activité constructive et intéressé à tout ce qui avait un but éducatif. Il faisait partie de notre section depuis 1908.

Ce dernier hommage de reconnaissance et de respect qui s'adresse à lui, ce dernier adieu qui l'accompagne, est celui de tous ses amis, ses collègues de la section du Jorat.

Et, à sa famille en deuil nous disons ici notre témoignage de sincères condoléances.

E. M.



Communiqués

Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura

Les membres sont priés de bien vouloir verser la cotisation de 1955 (9 fr. 50) au compte de chèques postaux II. 7530 (Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura). Dès le 10 novembre, la cotisation sera perçue par remboursement, port en plus.

Le Comité.

Apiculteurs du Val-de-Ruz

Malgré le peu de récolte de miel de cette année, j'espère que tous nos membres se feront un point d'honneur d'effectuer le versement de leurs cotisations avant le 6 novembre, date à laquelle je serai obligé d'envoyer les remboursements. Epargnez-moi ce travail, en payant tout de suite votre dû, avec le bulletin que vous avez tous reçu.

Je demande à ceux qui ont changé de localité de me le faire savoir au plus vite. Pour ceux qui ont été chargé de faire les traitements contre l'aca-

riose, ils sont priés de nous envoyer le plus tôt possible les feuilles de contrôle. Merci.

Pour la 17^e année, mes cordiales salutations.

Le caissier : A. Bourquin.

Côte neuchâteloise

Chers apicultrices et apiculteurs,

En date du 7 octobre 1954, je vous ai adressé l'avis d'échéance pour la cotisation de 1955. Bien des apiculteurs ont déjà versé leur dû.

Comme l'année dernière, toute cotisation impayée à la date prévue sera prise en remboursement, augmentée de Fr. 1.— pour port, etc. Ce supplément sera exigé également en cas de versement tardif, c'est-à-dire dès que le remboursement postal aura été expédié. Je prie donc tout membre de respecter le délai fixé au 1^{er} novembre 1954. C'est le seul moyen d'éviter le supplément en question et de me faciliter la tâche ingrate. Merci à l'avance et salutations cordiales.

Le caissier : W. Keiser.

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Cotisations 1955. Les cotisations pour l'année 1955 seront encaissées comme les années passées, par remboursements. Les membres de la section sont priés de s'acquitter au mieux de leur dû, afin de supprimer les frais résultant des écrits, rappels, etc.

On compte toujours une quarantaine de négligents qui devront à l'avenir supporter eux-mêmes les frais qu'ils occasionnent à la caisse. Les remboursements de Fr. 10.25 seront déposés à la poste ces prochains jours, après les délais de consigne, les retardataires devront payer Fr. 11.—. Chers collègues réservez donc bon accueil à votre facteur ; vous lui facilitez le travail et en même temps vous vous épargnez des ennuis et des frais.

Le comité.

Convocations

Section Jura-Nord

Les membres sont invités à l'assemblée d'automne qui aura lieu à Delémont, le dimanche 7 novembre, à 14 h. au Restaurant Central.

Ordre du jour : 1. Ouverture ; 2. Activité de la station de fécondation en 1954 et au cours d'élevage de reines ; 3. Mesures prises par la Jura-Nord pour lutter contre les maladies des abeilles ; 4. Conférence de M. Etique, maître d'apiculture sur le sujet : Jeunes reines et leur introduction ; 5. Divers.

La convocation a été adressée à chaque membre avec le remboursement de la cotisation annuelle auquel nous espérons que chacun a réservé un bon accueil.

Le Comité

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 8 novembre 1954, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : La causerie avec projections qui n'a pu être donnée à la séance du 11 octobre écoulé.

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale est fixée au samedi 6 novembre, à 20 h. 30, au local habituel, rue Pichard 20. La séance commencera à l'heure précise.

Sujet : Apiculture et bricolage.

Avis du caissier. — Celui-ci prie les membres de verser au compte de chèques postaux de la Société d'apiculture de Lausanne, No II 6724, la cotisation pour 1955, par Fr. 9.—, jusqu'au 20 novembre. Passé cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement par Fr. 9.50.

Le comité.

Section de Lucens

L'assemblée générale d'automne de la Société d'Apiculture de Lucens aura lieu le dimanche 7 novembre à 13 h. 30, à l'Hôtel de la Gare, à Lucens. Une conférence y sera donnée par M. Ami Porchet, inst. émérite à Mézières, sur ce sujet : Causerie générale sur l'apiculture, à bâtons rompus. Chacun y est cordialement invité et peut se faire accompagner de toute personne s'intéressant aux abeilles. B.

Section du Val-de-Travers

Assemblée générale annuelle le samedi 6 novembre, à 14 h. 15, au Cercle Démocratique, à Fleurier.

Cotisation 1955. — Prière de verser le montant de la cotisation, soit Fr. 11.— au compte de chèque postal IV. 1588 *jusqu'au 15 novembre*. A partir de cette date, toutes les cotisations impayées seront prises en remboursement.

Caisse Noséma. — Le montant de Fr. 0.30 par ruche est payable jusqu'au 30 novembre. (Compte de chèque postal IVb. 1655 - Le Locle - Fédération Cantonale d'Apiculture.)

Section des Alpes

Convocation

L'assemblée statutaire d'automne aura lieu à *Villeneuve (Vd)* le dimanche 14 novembre 1954, à 14 heures, au *Café de la Truite, grande salle*.

Ordre du jour : 1. Admissions pour 1955. — 2. Lecture du procès-verbal de la séance de printemps. — 3. Présentation des comptes 1953-1954, rapports du caissier et des vérificateurs. — 4. Elections d'un commissaire-vérificateur et d'un suppléant (art. 52 des nouveaux statuts). — 5. Communications diverses. — 6. Propositions individuelles.

Puis *Conférence par M. Schneider, du Liebefeld, sur : « Les maladies des abeilles, remèdes et moyens actuellement préconisés »*.

D'autre part, le Comité se préoccupe d'obtenir un film apicole, avec le ferme espoir de pouvoir l'avoir à temps pour le présenter en fin d'assemblée.

Enfin, un pressant appel est fait auprès de chacun en ce qui concerne le recrutement de nouveaux membres ; la propagande directe et personnelle est la plus efficace ; songez-y, mieux appliquez-la.

La personnalité du conférencier permet au Comité d'espérer une forte participation.

Du 18 oct. 1954.

Pour le comité : A. Porchet, secrétaire.

Section « Le Chamossaire »

L'assemblée générale d'automne est fixée au dimanche 14 novembre, au Central, à Bex, à 14 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Admissions et démissions. — 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée 1953. — 3. Rapport du président. — 4. Rapport des vérificateurs et du caissier. — 5. Election du président. — 6. Election des 6 membres du comité. — 7. Election d'un vérificateur des comptes. — 8. Fixation de la cotisation 1955. — 9. Propositions diverses.

A l'issue de l'assemblée, M. A. Valet, inspecteur cantonal des ruchers, présidera une conférence sur le sujet suivant : La loque européenne et l'acariose et les traitements nouveaux.

Nous recommandons à nos membres de réserver ce dimanche 14 novembre à leur section ; nous les prions également de croire à nos sentiments dévoués.

Le comité.

Aux apiculteurs!

PRIX TRÈS RÉDUITS

Nous envoyons à choix bonnes montres-bracelet modernes pour Dames et Messieurs, 15, 17 rubis. Fr. 38.— 58.— à 200.— Bonne garantie

Horlogerie de précision

Th. Célestin BEUCHAT, Delémont (J.b.)

A vendre : 10 ruchettes pour 4 quarts de cadres D.B. et 8 ruchettes pour 4 demi-cadres, état de neuf, sans cadres ; No 21 et 22 du catalogue à 16 et 17 fr. la pièce. La plus grande partie n'ont servi que 2 saisons. Un maturateur en tôle galvanisée de 250 kg. avec robinet de 40 mm. pour la fabrication du sirop ou autre, avec couvercle, Fr. 120.— Pour visiter prière d'aviser Eug. Rithner, apiculteur-éleveur, Chili-Monthey. Tél. (025) 4 27 13.



Tél. (031) 67 45 76

Rucher ambulant

démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard

FABRIQUE DE RUCHERS
Riggisberg (BE)

A vendre

à FONTAINES (Vaud) parcelle de terrain de 1800 m² avec emplacement pour un rucher pavillon. S'adresser à Gaston Roulet, Curtil-Maillet 10, Yverdon.

A vendre

5 ruches D.B. S'adresser à Mme Vve Marguerite Gilliaud, Bonvillars (Vaud).

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger

A DISPOSITION DES SECTIONS ET DE LEURS MEMBRES

Insigne de la Romande	la pièce	Fr. 1.70
Diplôme d'honneur	>	1.50
Carte correspondance couleur	la douz.	> 1.50
Cahier de comptabilité	la pièce	> 2.50
Emboitage pour reliure du journal (jusqu'à épuisement du stock)	>	> 1.—
Table des matières du Bulletin		> 1.—
Collection du Journal suisse d'apiculture	l'année	> 5.—
Panonceau réclame	la pièce	> 1.—
Brochures sur < LE MIEL >	la douz.	> 1.50
	le cent	> 12.—

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.